

**République algérienne démocratique et populaire**  
**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**

**Université Echahid HAMMA Lakhdar El-Oued**



**Faculté des Lettres et Langues**  
**Département des lettres et langue françaises**

# **Module : Les écrits universitaires**

**Niveau : Master 1**

**Option : Didactique et langues appliquées**

**Dre. BADI Kenza**

**2022-2023**

## **Fiche détaillée du module**

**Spécialité** : Didactique et langues appliquées

**Module** : Les écrits universitaires

**Semestre** : 2

**Unité d'enseignement** : UEF2

**Crédits** : 4

**Coefficients** : 3

**Objectifs d'enseignement** : amener les formés à mettre en pratique les techniques et les normes rédactionnelles relatives à leurs travaux de recherche et plus spécifiquement les initier à l'élaboration d'un mémoire de fin d'étude.

**Connaissance préalables recommandées** : des connaissances acquises en licence en matière de méthodologie et spécifiquement lors du module techniques du travail universitaire enseigné en parcours de licence ainsi qu'une maîtrise relatives des outils informatiques.

### **Contenu de la matière :**

1. Déontologie de la recherche scientifique et universitaire
2. Qu'est-ce que la recherche scientifique ?
3. Les thématiques de recherche
4. La première étape d'une recherche: le choix du sujet et du directeur de recherche
5. Critères de choix des mots clés et types de motivation
6. Construction d'une problématique de recherche et ses éléments constitutifs
  - ▶ Identifier le problème
  - ▶ Problématique générale et questions annexes
  - ▶ Hypothèses
  - ▶ Objectifs
7. Normes rédactionnelles et méthodologiques

**Mode d'évaluation** : Contrôle continu 50% + contrôle final 50%

## **Déontologie de la recherche scientifique et universitaire**

Les deux concepts éthique et déontologie peuvent paraître identiques mais leurs sens est différent. Il existe en effet, une nuance qui fait que l'éthique et la déontologie ne signifient pas la même chose, bien qu'il y'ait une relation de complémentarité entre les deux termes, mais avant de les définir, nous devons premièrement éclairer le concept moral.

La morale, d'une manière générale, est la science du bien et du mal, autrement dit, c'est un ensemble de règles de conduite définies par la société ou par l'individu lui-même et varient d'une société à une autre.

Quant au concept éthique, vient du Grec *ethos*, qui fait référence au comportement et au caractère d'un individu et sa manière d'être en général, il se rapporte à la morale, autrement dit, c'est en quelques sortes la science de la morale qui essaie de définir ce qui est bien et ce qui est mal. Sa finalité est de définir les comportements des hommes dans le but d'obtenir une société idéale et le bonheur de tous.

Le concept de déontologie est d'origine grecque, plus précisément du mot *deontos* qui signifie devoir. La déontologie s'applique au monde professionnel en établissant une série de règles et de devoirs auxquels sont soumis les membres d'une même activité professionnelle ou d'un corps de métier.

D'une manière générale, nous pouvons dire que la déontologie de la recherche est l'ensemble de règles qui régissent la recherche scientifique ou l'ensemble des obligations et des responsabilités qui incombent au chercheur lors de sa recherche scientifique.

D'après Georgeta CISLARU et all (2011 :67) :

L'activité de recherche s'inscrit nécessairement dans le champ social. D'une part, toute activité de recherche se situe dans le cadre diachronique et synchronique des recherches antérieures et des recherches en cours. Le chercheur est alors amené à se positionner tout en respectant une série de règles et de codes. D'autre part, la recherche est en lien direct avec la société et ses mutations dans le sens où parfois elle répond à des besoins sociales, et souvent ses résultats trouvent une application au sein de la société. Compte tenu de ce fait, le

chercheur ne saurait éluder une réflexion quant aux retombées de ses résultats, car il assume une certaine responsabilité vis-à-vis de ses productions.

Afin de garantir le caractère d'honnêteté intellectuelle dans un travail de recherche, il est indispensable pour le chercheur de respecter certaines règles de conduite dans le champ de la recherche.

Cela concerne aussi bien la production intellectuelle que les données sur lesquelles porte le travail de recherche, ainsi citées par Georgeta CISLARU et all (Ibid) :

- *La propriété intellectuelle : droit d'auteur, droit d'exploitation ou d'utilisation (logiciels de traitement de données,...) brevet, etc.*
- *Les données : droit à l'image, respect de la vie privée et de l'intégrité physique et psychologique de/s individu/s, etc.*

En effet, tout travail de recherche doit obligatoirement s'appuyer sur des travaux antérieurs, est concevoir comme œuvre intellectuelle et personnelle de celui ou celle qui la signe. Donc, il est important de distinguer dans son travail ce qui appartient à l'auteur de ce qui a été emprunté à ses prédécesseurs. C'est, entre autres, ce principe d'honnêteté intellectuelle qui garantit la fiabilité de la recherche.

En somme, la déontologie de la recherche est l'ensemble des règles qui régissent la recherche scientifique ou l'ensemble des obligations et des responsabilités qui incombent au chercheur lors de sa recherche scientifique.

Pour définir le concept plagiat, nous pouvons dire que sa définition varie selon le domaine.

Selon Georgeta CISLARU et all (Ibid) : « *Le plagiat correspond à l'imitation ou au copiage d'un auteur (en s'attribuant indûment des passages de son œuvre). Le plagiat concerne bien aussi la reprise des idées (reformulées) que la reprise de fragments de textes* ».

De son côté, KRUSE (2007 : 82) définit le plagiat ainsi : « *S'approprier le texte d'un autre et faire comme si on était l'auteur d'origine* », il rajoute à ce sujet : « *Dans le domaine scientifique, le plagiat est considéré comme une sorte de péché qui dévalorise très fortement un travail d'étude dans la mesure où celui-ci va à l'encontre du code d'éthique de base mise en place* »

À partir de tout cela, nous pouvons dire qu'ils considèrent le plagiat tout simplement tel que l'appropriation illégitime des travaux d'autres personnes, c'est un acte de fraude scientifique ainsi qu'une action destinée à tromper dans le domaine de la recherche scientifique et universitaire, où les travaux scientifiques doivent être le fruit d'une performance personnelle et individuelle.

GRUBER, HUEMER & RHEINDORF (2009 : 161) de leur côté définissent le plagiat comme étant : « *L'appropriation du fond (dans le cas où celui-ci ne se définit pas comme étant une paraphrase) et non de la forme peut déjà être considérée comme une forme de plagiat* ».

Selon la déontologie universitaire, le plagiat est défini ainsi : « *Le plagiat est constitué lorsqu'un étudiant rend ou présente un travail qu'il propose comme étant le produit de sa propre pensée alors qu'il ne l'est pas. Il se caractérise soit par l'absence de citation d'un auteur, soit par la reformulation, la traduction ou la copie de propos d'un auteur sans indication de source. Il y a plagiat non seulement lorsque l'on reprend les mots d'autrui mais également lorsqu'on lui emprunte ses idées* » (art. 52).

Ceci pour dire, que le plagiat ne consiste pas uniquement à recopier textuellement les propos d'autrui mais c'est également le fait de s'approprier illicitement les idées des autres.

Quelques exemples de plagiat cités par Georgeta CISLARU et all (2011 :68) :

- Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source ;
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc., issus de sources externes sans en indiquer la provenance ;
- Résumer l'idée originales d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source ;
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance ;
- Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord du professeur ;
- Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne à donner son accord) ;

- Acheter un travail sur le web.

Le plagiat est considéré comme une pratique frauduleuse qui se rencontre malheureusement à tous les niveaux d'études. En général les universités, disposent de codes d'éthique et de règlements sur les infractions académiques ayant pour but la prévention de la sanction du plagiat.

Tout étudiant et chercheur est tenu de respecter ces codes, en faisant par exemple bon usage des citations, notes de bas de pages et renvois bibliographiques.

D'après CISLARU et all (Ibid) il est primordial de distinguer le plagiat de l'emprunt : « *Ainsi les reprises exacte d'un texte sont communément admises mais elles doivent apparaître entre guillemets, de même, il est possible de rendre compte des idées d'autrui en les reformulant, en ce cas, même si le texte est modifié, on indique la source originale* ».

En effet, l'emprunt peut conduire à un remodelage personnel de l'idée d'origine, et c'est là que se situe la frontière entre héritage scientifique et travail personnel.

Quant au type de plagiat, il existe de nombreux types mais les formes les plus courantes selon Georgeta CISLARU et all (Ibid) sont :

- le plagiat intentionnel
- Le plagiat accidentel

Quant à Christiane MEDAILLE (2005), elle cite de son côté, quatre formes principales du plagiat, à savoir :

- Le plagiat intentionnel
- Le plagiat accidentel
- L'auto-plagiat
- Le cyber-plagiat

### **1-Le plagiat intentionnel**

Nommé également le plagiat volontaire, c'est quand l'individu a l'intention de plagier d'une manière consciente, en dépit de sa connaissance de son caractère frauduleux et de la sanction qui

en résulte, il s'agit en effet, d'un acte prémédité, ainsi définit par BRANDT (2009 : 127) : « (...) c'est un acte de copiage délibéré pour tromper, tel que le téléchargement de travaux des sites commerciaux ».

## **2-Le plagiat accidentel**

D'après les spécialistes de la recherche scientifique et universitaire, le plagiat accidentel est dû à une méconnaissance des règles et des principes qui gouvernent l'activité de recherche. Malgré son caractère non intentionnel, il n'en constitue pas moins une fraude susceptible d'être sanctionnée. En effet, si nous ne savons pas comment paraphraser, citer et citer un travail de recherche, nous laissons le travail tel quel et il en résulte tout simplement, un plagiat accidentel.

## **3- L'auto-plagiat**

Ce troisième type de plagiat est nommé également selon les travaux de BIRD & SIVILOTTI (2008 :69) : « *Recyclage de texte* » ou « *Réusage de texte* », il est également connu sous le nom du plagiat automatique, il consiste principalement à présenter un travail déjà publié ou une partie de ce travail comme étant complètement nouveau.

En effet, il en va à l'encontre de la déontologie de la recherche scientifique et universitaire, parce qu'il n'est pas complètement nouveau et original.

À ce sujet le CNRS déclare que :

La notion d'auto-plagiat est également complexe et s'apprécie différemment selon les circonstances. La réutilisation par un auteur du contenu de ses travaux, qu'il fait passer pour nouveaux, fausse son engagement moral implicite avec son lecteur et contrevient aux bonnes pratiques de la profession. L'auto-plagiat s'apprécie différemment selon les circonstances et ne constitue pas toujours une pratique répréhensible. Les répétitions de passages déjà publiés dans des articles successifs peuvent se justifier, par exemple dans un état de l'art, à condition toutefois de faire référence à l'article d'origine. Le découpage d'un même travail en publications qui se recoupent partiellement peut permettre de prendre rang le plus tôt possible, mais ne doit pas servir seulement à allonger la liste des publications. Le cas de l'auto-plagiat dans la vulgarisation scientifique fait l'objet d'une réflexion particulière.

#### 4- Le cyber-plagiat

Le cyber-plagiat est une forme nouvelle de plagiat, apparue avec l'évolution des nouvelles technologies d'information et de communication.

Le cyberplagiat consiste à copier-coller des fragments de textes issus de l'internet, sans indiquer les sources et la provenance des textes en question, comme y a également certains sites internet spécialisés dans la vente des compilations ou des travaux de recherche tout faits.

En effet, ce phénomène met à mal l'éthique académique et plusieurs mesures ont été prises récemment pour contrecarrer les effets du cyberplagiat.

Il existe aujourd'hui plusieurs logiciels qui permettent aux enseignants de repérer les cas de plagiat tel que : [www.noplaiat.com](http://www.noplaiat.com) et [www.copytracker.org](http://www.copytracker.org), etc.

#### Exemples sur quelques formes de plagiat les plus répandues

En-voici ci-dessous quelques exemples de formes de plagiat les plus répandues selon les travaux de KARMASIN & RIBING (2014 : 112-113)

Formes de plagiat	Définition
Le plagiat d'un texte	L'appropriation du passage d'un texte sans indication de source d'origine.
Le plagiat d'une idée	C'est la paraphrase d'une idée/d'une pensée. L'auteur du plagiat d'idée reformule à sa manière l'idée d'un autre sans en indiquer la source d'origine.
Le plagiat d'une citation	Désigne l'utilisation des citations d'autrui sans en indiquer la source d'origine.

**Tableau n° 1 : Quelques formes de plagiat selon les travaux de KARMASIN & RIBING**

Donc, pour éviter le risque de plagiat, plusieurs solutions sont à conjuguer :

- Des séances de sensibilisation de la part des établissements à l'égard des étudiants pour ce qui est de l'éthique et la déontologie de la recherche scientifique et universitaire.
- Respect des règles de citation et de référencement bibliographique.



- Vérification des sources en cas de doute, utiliser pour cela les ressources bibliographiques.
- Il faut se former à un bon usage des nouvelles technologies et du numérique.
- La maîtrise des normes méthodologiques et rédactionnelles est primordiale pour les étudiants-chercheurs afin qu'ils réussissent leurs travaux de recherche et ne pas tomber dans le piège de plagiat.

### **Références bibliographiques**

Caroline, BRANDT. (2009). *Read, Research and Write: Academic Skills for ESL Students in Higher Education*. London. Sage Publication Ltd

Christiane, MEDAILLE (2005). *Plagiat*. Bibliothèque des sciences de l'éducation, UQAM

Georgeta, CISLARU et all (2011). *L'écrit universitaire en pratique*. 2<sup>ème</sup> édition. De Boeck Supérieur: Bruxelles

Helmut, GRUBER et all (2009). *Travail scientifique. Un livre pratique pour les étudiants*. Vienne

Matthias, KARMASIN et Rainer, RIBING. (2014). *La conception d'un travail scientifique*. 8<sup>ème</sup> édition. Faculté de Vienne

Otto, KRUSE. (2007). *N'ayez pas peur de la page blanche*. 12. Aufl. Frankfurt: Campus

Steven, BIRD & Marco, SIVILOTTI. (2008). *Self-plagiarism, recycling fraud and the Intent to Mislead. Journal of Medical Toxicology. Vol. 4, n°2, pp. 69-77*

### **D'autres références à consulter**

Marie-France, GRINSCHPOUN. (2014). *Construire un projet de recherche en sciences humaines et sociales. Une procédure de mise en lien*. 2<sup>ème</sup> édition. Enrick B.Editions

Mathieu, GUIDERE. (2004). *Méthodologie de la recherche*. Ellipses Editions

Maurice, ANGERS. (2015). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. CASBAH-Editions, Alger

Pierre, N'DA. (2015). *Manuel de méthodologie et de rédaction de la thèse de doctorat et du mémoire de master en lettres, langues et sciences humaines*. L'Harmattan

## **Qu'est-ce que la recherche scientifique ?**

La recherche scientifique, c'est avant tout un processus, une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations.

Ce processus se caractérise par le fait qu'il est systématique et rigoureux et conduit à l'acquisition de nouvelles connaissances. En d'autres termes, la recherche scientifique se définit comme un processus systématique de collecte de données observables et vérifiables à partir du monde empirique.

La recherche se distingue donc d'un simple tâtonnement ou de l'essai circonstanciel du praticien: elle suit une démarche rigoureuse pour trouver des réponses à des questions qui nécessitent des investigations dans le réel. Elle tente de découvrir ce qui est caché, de mettre à nu ce qui ne se constate pas de manière évidente; elle tend vers la découverte de loi, de principe d'explication. On retient par conséquent que la recherche est un processus, une activité de quête objective de connaissances sur des questions factuelles.

Ses fonctions sont de décrire, d'expliquer, de comprendre, de contrôler, de prédire des faits, des phénomènes, des conduites, donc d'élucider le mécanisme de production des faits, en l'occurrence des faits sociaux. Pour accumuler des connaissances sur ces questions factuelles, le chercheur mobilise tout un «métier».

Il met entre parenthèses ce qu'il croit savoir (les prénotions, comme dit Durkheim), prend du recul par rapport à la façon commune de penser, de voir, de poser les problèmes, de faire les observations. Il définit des hypothèses mettant en relation des concepts, des variables. Ses hypothèses sont ensuite soumises à l'épreuve des faits, sont donc testées à l'aune des données construites grâce à une variété de techniques ou instruments de recherche.

Le chercheur peut par exemple élaborer des grilles pour observer les interactions dans une classe, peut faire une analyse de contenu de manuels, de journaux, de toutes sortes de documents, peut mener une enquête sur les trajectoires des élèves, peut sonder les opinions des consommateurs, des lecteurs d'un journal ou dans une bibliothèque.

En effet, la recherche a pour finalité de découvrir l'inconnu, de traquer la vérité cachée afin de faire sortir quelques évidences. Les parcelles de vérité se dissimulent sous les objets, les faits, les comportements et attitudes, les événements, les phénomènes, les pratiques sociales, etc.

Pour leur manifestation, le chercheur peut aller de la supposition ou de l'hypothèse à la découverte de vérité plus assurée en passant par un cycle d'opérations rigoureux, méthodique. La rigueur dans l'observation, dans l'analyse et l'interprétation des données, des faits, des idées, caractérise le chercheur.

## **1. Les grandes démarches scientifiques**

Depuis l'avènement de la science moderne dont l'un des fondements est l'empirisme, s'imposent trois grandes démarches scientifiques : l'inductive, la déductive et l'hypothético-déductive. Autant dire qu'il existe trois manières de cheminer, de marcher, de progresser vers un but, de décrire les principes fondamentaux à mettre en œuvre dans le travail de recherche. François Dépelteau (2005) présente bien ces trois démarches.

### **1.1. La démarche inductive**

Selon les empiristes (Francis Bacon (1561-1620), John Locke (1632- 1704) et David Hume (1711-1776), nous connaissons la réalité à partir de nos sens. Mais comment procède-t-on ? L'induction consiste à induire des énoncés généraux (des vérités) à partir d'expériences particulières rigoureuses et systématiques.

L'expérience de la réalité est celle fournie par les cinq sens ou renvoie à une manipulation et à une observation de la réalité pour vérifier des hypothèses. Après avoir observé plusieurs phénomènes similaires, le chercheur élabore des énoncés généraux qui deviennent des hypothèses, des théories, puis des lois scientifiques.

En sciences humaines et sociales, la démarche inductive est souvent utilisée avec des techniques de collecte des données comme l'observation, l'entretien, etc.

### **1.2. La démarche déductive**

La déduction dont le père dans la science moderne est René Descartes (1596-1650) soutient que la véritable connaissance ne peut se fonder sur les sens. La certitude vient de la déduction (de notre raison, de nos raisonnements).

À partir des intuitions (ou prémices), il s'agit de déduire d'autres affirmations qui en sont les conséquences. La démarche déductive est présente aujourd'hui dans les sciences humaines pour des travaux et réflexions qui permettent à des penseurs d'élaborer des systèmes d'idées, des théories.

### **1.3. La démarche hypothético-déductive**

C'est aujourd'hui la démarche « classique » de la science moderne. Elle découle de la méthode expérimentale. Le chercheur se pose une question, formule une réponse provisoire, élabore des conjectures théoriques et les soumet à des tests empiriques dont le but est de vérifier la véracité de la réponse provisoire.

Avec les chercheurs en sciences de la nature qui recourent à l'aise à la méthode expérimentale, les chercheurs en sciences de l'homme et de la société utilisent différents instruments de collecte des données que sont par exemple l'analyse de contenu et l'analyse statistique pour s'engager dans la démarche déductive.

## **2. Quelle démarche choisir ?**

La démarche inductive et la démarche hypothético-déductive sont régulièrement utilisées dans la science moderne au point où la démarche déductive fait apparemment figure de parent pauvre en sciences humaines.

Cependant, son importance n'est pas à minimiser sous le prétexte qu'elle ne serait pas empirique. Plusieurs observations peuvent être faites. Des sociologues et anthropologues ont une préférence pour la démarche inductive qui, selon eux, permettent de produire des théories « ancrées » dans la réalité et non dans l'imaginaire du chercheur.

Ils commencent donc leur recherche par une observation empirique. D'autres chercheurs débutent leur recherche par un travail théorique. C'est après cela qu'ils se livrent à des observations empiriques afin de vérifier la validité de leurs spéculations théoriques. Il se trouve que des chercheurs n'éprouvent point le besoin de vérifier leurs hypothèses et théories par des tests empiriques. Leur démarche est essentiellement déductive.

Ainsi, procèdent de grands penseurs comme Karl Max écrivant *Le Capital* pour expliquer les ressorts de l'exploitation capitaliste (théorie de la plus-value) ou Emile Durkheim rédigeant *De la Division du travail social*, encore qu'il adopte la démarche hypothético déductive pour son étude sur *Le suicide*.

La plupart des essais de philosophie tout court, de philosophie politique, d'économie politique se fondent en bonne partie sur la démarche déductive, voir par exemple *Le contrat social* de Jean-Jacques Rousseau, *Léviathan* de Thomas Hobbes, *La richesse des nations* d'Adam Smith. La diversité méthodologique en sciences sociales et humaines n'autorise pas à penser que l'on peut faire n'importe quoi, n'importe comment.

Le chercheur doit toujours être en mesure de justifier le choix qu'il fait d'une démarche, en se fondant sur des principes épistémologiques et les besoins de la recherche.

### **3. Recherche quantitative et recherche qualitative**

Les recherches d'inspiration positivistes ont un rôle important dans le développement des connaissances. Aujourd'hui, plus hier peut-être, un autre modèle de recherche trouve la place qui lui convient, notamment pour l'avancement des connaissances en sciences humaines et sociales. Depuis plusieurs décennies, Madeleine Grawitz (1996) fait remarquer que les sciences sociales en général et la sociologie en particulier se développent et se présentent comme des sciences nomothétiques, c'est-à-dire étudiant l'aspect général, régulier et récurrent des phénomènes et pouvant généraliser et prévoir, à défaut d'énoncer des lois.

Il reste que toute science revêt également un aspect idiographique, du mot grec *idios* signifiant spécial. Elle comporte l'étude d'un certain nombre de faits particuliers. Ce second aspect décrit

est à la base de la méthodologie de la recherche qualitative tandis que le premier aspect est à la base de la recherche quantitative.

### **3.1. Approche et instruments en recherche quantitative**

L'approche quantitative d'investigation vise à recueillir des données observables et quantifiables. Elle se fonde sur l'observation des faits, des événements, des conduites, des phénomènes existants indépendamment du chercheur.

La recherche vise ici à décrire, à expliquer, à contrôler, à prédire. La recherche quantitative s'appuie sur des instruments ou techniques de recherche quantitatives de collecte des données dont en principe la fidélité et la validité sont assurées.

Elle aboutit à des données chiffrées qui permettent de faire des analyses descriptives, des tableaux et graphiques, des analyses statistiques de recherche de liens entre les variables ou facteurs, des analyses de corrélation ou d'association, etc. Elle part d'une méthodologie planifiée à l'avance qui fournira des observations particulières.

### **3.2. Approche et instruments en recherche qualitative**

Dans l'approche qualitative d'investigation, le chercheur part d'une situation concrète comportant un phénomène particulier intéressant et ambitionne de comprendre le phénomène et non de démontrer, de prouver, de contrôler quoi que ce soit.

Il veut donner sens au phénomène à travers ou au-delà de l'observation, de la description, de l'interprétation et de l'appréciation du milieu et du phénomène tels qu'ils se présentent. L'intention (but, objectif) de la recherche est de reconnaître, de nommer, de découvrir, de décrire les variables et les relations découvertes, et par-là, de comprendre une réalité humaine ou sociale complexe et mal connue.

La recherche qualitative en sciences humaines et sociales a comme but premier de comprendre des phénomènes sociaux (des groupes d'individus, des situations sociales, des représentations...). Comprendre, c'est en produire les sens. Il s'agit, selon la tradition de

recherche influencée par les travaux de Dilthey, de rendre compte de la réalité sociale telle qu'elle est vraiment vécue et perçue par les sujets ou telle qu'elle se déroule dans les institutions.

La recherche qualitative recourt à des techniques de recherche qualitatives pour étudier des faits particuliers (étude de cas, observation, analyse qualitative de contenu, entretien semi-structuré ou non structuré, etc.). Il ne fournit pas d'emblée des données chiffrées.

Ses analyses peuvent se borner à être des descriptions, des énumérations ou déboucher sur des classifications, sur l'établissement de nouveaux liens entre des variables, sur des comparaisons.

Dans la recherche qualitative, le chercheur part de l'expérience (la sienne ou celle des autres), relève des situations typiques d'un phénomène à étudier, les analyse pour les comprendre (produire les sens), en tire si possible les concepts constitutifs et formule une théorie enracinée.

La recherche qualitative se fonde sur une démarche plutôt empirico inductive le plus souvent, parfois déductive voire hypothético-déductive. La recherche quantitative emprunte une démarche hypothético-déductive même si elle n'écarte pas a priori la possibilité d'une démarche inductive.

De manière générale, un test empirique se termine par une analyse des données, qui peut être quantitative ou qualitative ; elle peut se faire pendant ou après la collecte des données. A la vérité, la forme de l'analyse des données dépend du mode d'investigation choisi, de la méthode et des instruments les mieux adaptés au problème étudié.

#### **4. Les différents niveaux de recherche**

La notion de niveau appelle implicitement l'idée de différence. Elle permet, en sciences humaines et sociales, de se rendre compte de la complexité de la nature humaine et des phénomènes sociaux.

La recherche vise des objectifs qui se situent à différents niveaux: une interview en profondeur est à un niveau autre qu'un questionnaire d'opinion; une enquête de diagnostic dans un atelier est à un niveau autre que la monographie d'un village. Ainsi, on peut se situer à différents niveaux dont voici les principaux: la description, la classification et l'explication.

#### **4.1. La description**

La description consiste à déterminer la nature et les caractéristiques des phénomènes et parfois à établir des associations entre eux. La description peut constituer l'objectif même d'une recherche, par exemple dans une monographie d'un village, qui vise à faire connaître tous les aspects de la réalité du village.

Mais la description peut aussi être considérée comme un premier stade de la recherche; elle correspond au stade de l'observation dans la recherche ou à un premier niveau par rapport à la classification et à l'explication.

Il reste qu'on ne peut pas décrire pour décrire; la description ne saurait être une simple accumulation de faits sans signification. Il faut qu'elle soit aussi soutenue par des hypothèses et qu'elle suive une certaine méthode.

#### **4.2. La classification**

La classification est l'effort de catégorisation, de regroupement, de mise en ordre permettant des comparaisons. Les faits observés, étudiés, ont besoin d'être organisés, structurés, regroupés sous des rubriques, sous des catégories pour être mieux compris.

Une catégorie est une notion générale représentant un ensemble, une classe de signifiés; elle ordonne, classe un ensemble de faits. La catégorie induit souvent d'autres catégories; elle se conçoit mal, isolée. La classification, pour être utile, doit au départ retenir les éléments significatifs, distinctifs. La classification implique beaucoup d'intuition et d'intelligence et aussi beaucoup de rigueur.

#### **4.3. L'explication/Compréhension**

Expliquer, c'est répondre à la question pourquoi; c'est faire voir comment un phénomène est né et comment il est ce qu'il est. L'explication consiste à clarifier les relations entre des phénomènes et à déterminer pourquoi ou dans quelles conditions tels phénomènes ou tels événements se produisent.



Expliquer un phénomène (par exemple la réussite scolaire, l'effet établissement) revient dans la pratique à le mettre en relation avec autre chose, à établir un lien entre ce phénomène et un ou plusieurs autres (un processus d'action, 24 des stratégies d'agents en compétition, un contexte, des fonctions qu'il assure dans la société).

La mise en relation rend le phénomène intelligible. Pour Durkheim et les positivistes, expliquer un phénomène social, c'est en rechercher la cause efficiente qui le produit; et la cause est l'antécédent constant et extérieur à l'effet. Durkheim recherche par exemple la cause du suicide dans l'état de cohésion de la société, qu'il mesure par des signes extérieurs aux consciences individuelles.

Expliquer un phénomène signifie alors en rechercher les causes. Selon Max Weber et les tenants de l'approche compréhensive, l'explication d'un phénomène social se saisit dans la signification que les individus donnent à leurs actes.

Ce qui veut dire que les conduites humaines sont intentionnées et inspirées par des représentations, marquées par des enjeux. L'explication doit en tenir compte ; elle doit devenir compréhension. À la vérité, l'explication et la compréhension reposent sur (ou découlent de) une analyse systématique. Cette analyse s'appuie sur des cadres conceptuels, théoriques, sur des systèmes de pensée.

## **5. La recherche en sciences sociales et humaines**

La recherche en sciences sociales et humaines porte sur les phénomènes humains et sociaux avec un souci d'authenticité, de compréhension et de rigueur méthodologique. Attentive à la pluralité de constructions de sens, la recherche en sciences sociales vise à faire comprendre la signification de conduites collectives et à faire saisir les logiques de fonctionnement d'une organisation, d'une institution, etc.

Et pour l'essentiel, la recherche en sciences sociales et humaines concerne les hommes en société, mieux, les hommes dans leurs relations avec les autres hommes et dans leur environnement. L'attention peut porter particulièrement sur les disciplines comme l'anthropologie, la sociologie, la criminologie, l'information et la communication, la

musicologie, la science politique, l'histoire, la géographie, l'archéologie, les sciences de l'éducation, la psychologie, etc.

Fondamentalement, le problème de la connaissance des phénomènes sociaux et humains se pose dans les mêmes termes que la connaissance des phénomènes de la nature : dans les deux cas, des hypothèses théoriques doivent être confrontées à des données d'observation ou d'expérimentation.

Il reste que dans les sciences humaines et sociales subsistent toujours une part d'indétermination, d'interprétation, et d'improvisation. Les chercheurs doivent composer avec les incertitudes, les zones grises et les débats qu'engendre la grande diversité théorique et méthodologique de ces sciences. Les humains en effet agissent en fonction de finalités, de buts qu'ils se fixent. Le comportement des humains dépend pour beaucoup des finalités recherchées.

C'est dire l'importance des finalités pour l'analyse des phénomènes humains. Les sciences humaines et sociales doivent par conséquent s'appuyer sur une méthodologie capable d'englober la recherche du sens. Quoi qu'il en soit, dans tous les cas, il faut savoir qu'entrer en recherche implique deux choses ou conditions essentielles: l'interprétation du monde qui s'observe et l'interprétation des textes de la littérature scientifique qui parlent de ce monde.

## **6. Le travail universitaire du mémoire : une recherche scientifique**

La recherche scientifique s'exprime aussi par les travaux de recherche universitaire, académiques, exigés des étudiants pour la certification de leur niveau de formation élevé en matière de connaissances et au niveau de toute la culture scientifique avec la rigueur de ses méthodes de raisonnement, d'investigation, d'analyse.

Un travail de recherche universitaire est évalué au triple plan de la méthodologie d'investigation, de la méthodologie d'analyse et de la méthodologie d'exposition ou de présentation des résultats.

Ces trois types de méthodologies constituent l'essentiel de la formation de l'esprit scientifique avec ses implications. La valeur des instruments de découverte que sont l'investigation et

l'analyse se complètent par la valeur didactique de l'exposition. Le mémoire et la thèse sont une formation à la recherche scientifique.

## **Les thématiques de recherche**

La thématique de recherche comporte les deux contextes de l'étude, à savoir ; le contexte général et le contexte particulier ou spécifique.

### **1. Contexte général**

Il s'agit de la thématique générale ou la discipline générale dans laquelle s'inscrit le travail de recherche. Dans le domaine de la langue française nous avons trois contextes généraux, à savoir ; la didactique, les sciences du langage et la littérature.

### **2. Contexte particulier (thématique particulière)**

L'étudiant devrait inscrire et préciser son travail de recherche dans un contexte c'est-à-dire dans un domaine (didactique, littérature, sciences du langage) et choisir dans celui-ci un sujet ou un axe de recherche particulier dès le départ. Nous avons vu que dans le contexte général il est question d'une idée inscrite dans une approche disciplinaire plus vaste.

Alors, pendant cette étape, l'inscription de la recherche dans une approche plus précise plus appropriée au genre de travail engagé. Donc, nous évoquerons une sous discipline par rapport à la discipline générale, c'est-à-dire définir l'angle de vision.

À titre d'exemple : didactique de l'écrit, didactique de l'oral, didactique de FLE et/ou FLS, didactique des langues et des cultures, didactique de l'interculturel, TICE, didactique du texte littéraire, socio-didactique, FOS/FOU, etc.

### **Quelques thématiques particulière (option : Didactique et langues appliquées)**

- Didactique de FLE.
- Didactique de FLS.
- Didactique de l'écrit.
- Didactique de l'oral.
- Didactique de la grammaire.
- Didactique du texte littéraire/ Didactique de la littérature.
- Didactique des langues et des cultures.
- Didactique de l'interculturel.
- TICE/ NTIC / TIC

- FOS
- FOU
- Socio-didactique
- Psychopédagogie
- Approches pédagogiques : pédagogie inversée, pédagogie par projet, etc.
- Pédagogie par le jeu.
- Formation des formateurs.

**À titre d'exemple :**

**Thème** : « Pour une approche ludique en classe de FLE : étude de développement de la créativité par le biais d'activités ludiques dans un processus d'enseignement-apprentissage du français (LE/LS) dans le sud algérien ».



Cette recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères et secondes, plus spécifiquement celle du FLE ainsi que la pédagogie par le jeu. Il s'agit dans un premier temps d'une continuité de réflexions qui valorisent le jeu en tant qu'outil pédagogique et puis dans un second temps, d'une remise en question concernant la place accordée à cet outil pédagogique.

## **La première étape d'une recherche: le choix du sujet et du directeur de recherche**

Le choix du sujet de recherche, constitue pour l'étudiant une démarche assez importante et qui aurait de l'ampleur sur le cheminement de son cursus d'études, néanmoins, cette démarche n'est pas autant évidente pour tous les étudiants.

En effet, il s'agit d'une démarche qui demande beaucoup de réflexions et d'attention, car se tromper dans le choix de son sujet pourrait avoir de conséquences sur la réalisation du travail de recherche. Chose pour laquelle, il faut accorder une attention particulière au choix de sujet pour pouvoir démarrer sa recherche dans de bonnes conditions.

Il est à savoir que dans la recherche scientifique et spécifiquement universitaire, des termes aussi courants tel que : sujet de recherche, directeur de recherche, encadrant, encadré, etc., ne sont pas toujours évident pour tout le monde.

Il convient, donc, dans un premier temps de clarifier certains des concepts en question et passer, dans un second temps, au choix du sujet de recherche (voir à qui revient l'initiative et la responsabilité du choix, les autres choix qu'il implique ainsi que les facteurs/critères du choix, les pièges et écueils à éviter).

GRINSHPOUN Marie-France (2014 :13) définit le concept recherche comme suit : « *Quoi qu'il en soit, une recherche c'est toujours une quête de sens qui est visée, une tentative de compréhension, une approche de la connaissance* ».

De son côté, ANGERS Maurice (2015 :60), explique dans son fameux ouvrage *Initiation Pratique à la Méthodologie des Sciences Humaines*, que toute recherche scientifique se définit selon un ensemble de critères : « *La recherche scientifique est une activité scientifique consistant en un processus de collecte et d'analyse de données dans le but de répondre à un problème de recherche déterminé* ».

Quant à la notion de recherche universitaire, GUIDERE Mathieu de son côté, nous explique qu'elle doit tout d'abord impliquer une investigation ayant pour objet un point ou un phénomène particulier. Elle rajoute à ce sujet que :

Toute recherche est censée avoir un sujet précis, une problématique, un plan et une méthode. Tous ces éléments doivent être explicités par l'étudiant au début de son travail, car le processus de recherche compte tout autant que les résultats auxquels il peut aboutir. Ce qui importe le plus, c'est l'apprentissage d'une démarche heuristique rigoureuse et cohérente. (2004 :09)

Pour ce qui de la définition de la notion de « *sujet de recherche* », il s'agit tout simplement, de ce sur quoi porte la réflexion et l'analyse.

Selon N'DA Pierre (2015 :57) : « *Il s'agit effectivement du sujet ou du thème choisi pour l'étude ; c'est la question traitée ou le sujet, objet de l'étude ou de la recherche entreprise* ».

Il rajoute à ce sujet :

Que la nuance ou la différence entre le sujet et le thème de recherche n'est pas toujours faite et on observe que, dans la pratique, nombre de personnes s'en s'occupent fort et peu et emploient les deux termes, l'un pour l'autre. On parle indifféremment de « thème de réflexion » et de « sujet de réflexion », de « thème de recherche » et de « sujet de recherche », de « thème d'étude » et de « sujet d'étude », etc. l'essentiel est de traiter convenablement le sujet ou le thème choisi comme objet d'étude. (N'DA Pierre, Ibid)

À partir de cela, nous pouvons dire qu'il s'agit effectivement du sujet ou du thème choisi pour l'étude, autrement dit, c'est la question traitée ou l'objet de l'étude ou de la recherche entreprise.

Donc, le sujet de recherche c'est :

- Sur quoi porte la réflexion et l'analyse.
- Sujet ou thème choisi pour l'étude.
- La question traitée /sujet traité.
- Objet d'étude de la recherche entreprise.

Quant à la nomination, il en existe une variété, tel que :

- Thème de réflexion.
- Sujet de réflexion.
- Thème de recherche.
- Sujet de recherche.
- Thème d'étude.

- **Sujet d'étude.**

Le plus fondamentale est de traiter convenablement le sujet ou le thème choisi comme objet d'étude.

Donc, le « *Sujet* » c'est la réponse première que nous allons donner à une personne qui nous questionne « *Sur quoi travaillez-vous* ».

**À titre d'exemple** : nous pouvons répondre ainsi à la question suscitée

Je travaille sur l'atelier d'écriture.

Je travaille sur le problème d'évaluation.

Je travaille sur la formation des formateurs.

Je travaille sur la conception d'un programme en FOS pour le personnel administratif, etc.

Il s'agit de nommer brièvement ce sur quoi nous avons l'intention de se pencher, donc, le choix revient au candidat, ceci dit, l'initiative et la responsabilité du choix de sujet de recherche est à la charge de l'étudiant. C'est à lui de trouver un sujet ou un thème de recherche qui l'intéresse particulièrement et qui lui convient surtout.

L'étudiant peut choisir son sujet de recherche en fonction de :

- Ses goûts personnels.
- Ses capacités scientifiques et intellectuelles.
- Son domaine de spécialisation.
- Ses aspirations professionnelles.
- Son intérêt et pertinence sociale.
- Son originalité.
- L'utilité de la recherche envisagée.
- Etc.

C'est à l'étudiant, dans un premier temps, de chercher et de trouver lui-même son sujet de recherche, et d'avoir par la suite l'accord de son directeur de recherche.



Il est à savoir que cette pratique du choix de sujet par le candidat lui-même n'est pas une pratique courante partout, par exemple en France, dans les facultés des sciences de médecine ou de la pharmacie, c'est au directeur de recherche de donner ou plutôt imposer un sujet à son candidat, qui est dans le cadre de ses propres activités de recherche ou en rapport avec le programme entamé : école doctorale, laboratoire de recherche, équipe de recherche, unité de recherche, etc.

À ce sujet, N'DA Pierre souligne ce qui suit :

Qu'il soit trouvé par le chercheur lui-même, proposé ou imposé par le professeur contacté, le sujet de mémoire ou la thèse doit être intéressant et motivant aussi bien pour le candidat que pour l'encadreur. En tout cas, l'intérêt et les motivations de l'étudiant en particulier doivent être réels, car ce choix détermine sa recherche et conditionne son avenir professionnel en faisant de lui un spécialiste en la matière et précisément sur la question traitée. (2015 :58)

Pour choisir un sujet de recherche, il faut tout d'abord et avant tout, prendre le temps nécessaire ou y réfléchir.

Une réflexion suffisante et approfondie est la seule façon d'éviter les retours en arrière (il s'agit de la recherche documentaire et la lecture des travaux antérieurs portant sur la thématique en question). Cette réflexion porte principalement sur l'intérêt que nous éprouvons pour tel ou tel sujet.

Si en effet, le sujet présente peu d'intérêt, c'est-à-dire, qu'il ne semble pas digne d'attention et n'éveille pas notre curiosité, dans ce cas, il est fort probable, que nous n'investirons que peu d'énergie pour la recherche en question, il est même possible de perdre toute motivation et par conséquent, ne pas mener le projet à terme.

Chose pour laquelle, dans le cadre d'une recherche universitaire, thèse ou mémoire, il est demandé à l'étudiant de chercher lui-même le sujet qui l'intéresse et de rencontrer par la suite un directeur de recherche compétent dans le domaine en question, d'en discuter ensemble le sujet et d'apporter des modifications par la suite si cela est nécessaire.

En ce qui concerne le sujet de recherche, qu'il soit trouvé par l'étudiant ou proposé/imposé par le directeur de recherche, le sujet doit être intéressant et motivant aussi bien pour le candidat que

pour le directeur de recherche. Dans tous les cas, l'intérêt et les motivations du candidat doivent être réels, car ce choix détermine sa recherche.

Concernant le choix du sujet, selon N'DA Pierre (2015 :59) nous avons un ensemble de facteurs ou critères à prendre en confédération, des facteurs ou critères d'ordre subjectifs d'un côté, et des facteurs ou critères d'ordre objectifs de l'autre côté.

### **1. Les critères/facteurs subjectifs**

Ce premier type de facteurs se compose de quatre principes fondamentaux :

#### **1.1. L'intuition spontanée du départ**

D'après N'DA Pierre (2015 :59) : « L'intuition première n'est pas à négliger ou à rejeter, elle est souvent la bonne », partant des connaissances acquises ultérieurement et la formation reçue, le choix du sujet dans certaines spécialités tel que les sciences humaines et sociales, s'impose de soi, donc, faut faire confiance à sa première intuition et de ne s'en méfier, chose confirmée par RIBOT Théodule (1908 : 66) : « *L'intuition dans sa rapidité et son développement a la sûreté relative de l'instinct, l'un et l'autre ont leurs erreurs : mais à l'ordinaire, entre plusieurs vies possibles, elle va tout droit dans la bonne (...)* ».

#### **1.2. L'attirance, le penchant et le goût personnel**

L'intuition de départ se trouve soutenue par l'attirance, le penchant et le goût personnel pour telle spécialité, telles thématique particulière, telle domaine de compétence, tel sujet de recherche. Il s'agit de la motivation personnelle qui part souvent d'un constat personnel ou d'un penchant. Dans ce cas, le chercheur doit se poser des questions tel que : Vers quoi, quel type de sujet, je me sens naturellement et spontanément attiré ? Qu'est-ce que j'aime faire ? Qu'elle thématique me passionne le plus ? Qu'elle sujet m'intéresse plus que les autres ?

#### **1.3. L'intérêt personnel/ Un projet d'avenir et de carrière professionnelle**

Le choix d'un sujet dans un domaine donné signifie explicitement une spécialisation et implicitement une professionnalisation, ainsi cité par N'DA Pierre:

(...) consciemment ou non, le choix que l'on fait de traiter tel sujet pour son mémoire ou sa thèse, veut dire que l'on engage sa vie et son avenir dans tel secteur d'activités professionnelles, dans tel métier, dans telle carrière, à moins que des circonstances de la vie ou une heureuse opportunité amènent à faire un travail tout à fait différent de celui auquel notre formation ou notre spécialité et nos diplômes nous prédestinaient normalement. (2015 :60)

#### **1.4. La détermination**

C'est également un facteur important dans le choix du sujet, en effet, aimer un domaine de recherche et une spécialité c'est également avoir de la détermination et de la volonté pour mener le travail à terme.

### **2. Les critères/ facteurs objectifs**

Face aux facteurs qui relèvent de la subjectivité du chercheur, d'autres relèvent de l'objectivité et qui se composent de cinq principes fondamentaux.

#### **2.1. Les capacités intellectuelles objectives, la compétence réelle et les aptitudes à la recherche**

Il s'agit des capacités scientifiques et intellectuelles du chercheur et telle est la première question que nous devrions poser et y répondre honnêtement, si nous disposons des compétences scientifiques et intellectuelles adéquates vis-à-vis du sujet choisi.

#### **2.2. La faisabilité du sujet**

Dépend essentiellement de la disponibilité et l'accessibilité de la documentation, en effet, nous pouvons choisir un sujet intéressant et ne pas pouvoir avoir des ouvrages et des documents essentiels pour effectuer la recherche.

#### **2.3. La pertinence et l'utilité du sujet**

Il faut s'assurer que le sujet choisi cadre bien avec le domaine de la recherche et la spécialité en question. La pertinence et l'utilité d'un sujet dépend de l'actualité de la recherche, du contexte

social, culturel, politique, économique, etc., dans lequel se trouve le pays, de ce fait, il est recommandé de choisir un sujet de recherche qui convient bien à la situation.

#### **2.4. La nouveauté du sujet l'originalité de l'optique choisie**

Il s'agit d'effectuer l'état de la question et de prendre ses précautions pour s'assurer que le sujet ou le thème choisi est peu exploré ou inédit afin d'éviter les sujets redondants, traités et rebattus mille fois. En effet, l'état de la question dès le départ, nous permettra d'éviter l'écueil de la répétition stérile sans intérêt et d'opter pour la nouveauté et l'originalité.

#### **2.5. La délimitation du sujet**

Pour pouvoir maîtriser le sujet convenablement, sans dévier ni déborder, le sujet doit être fixé dans des limites assez claires, ceci dit, un sujet ni trop vaste, ni trop restreint, corpus raisonnable qui peut être traité dans le temps accordé à la réalisation de la recherche.

#### **Quelques écueils à éviter**

- Les sujets irréalisables.
- Les sujets mal formulés, confus et ambigus, à plusieurs interprétations possibles.
- Ne choisissez pas un sujet trop vaste.
- Ne vous acharnez pas si le sujet est vraiment intraitable.
- Évitez les sujets passe-partout, rebattus et mille fois traités ; abordés dans tous les sens et sous tous les angles tout en présentant peu d'intérêts nouveaux, peu de possibilité réelle pour des analyses nouvelles pertinentes.
- Ne vous laissez pas imposer un sujet qui ne vous dit vraiment rien.
- Évitez les sujets fastidieux et lassants.
- Sujet tendancieux, dirigé ou trop orienté ; dont la réponse à la question est connue d'avance.
- Évitez le sujet trompe-l'œil et faux-ami (fausse-bonne idée), qui est attrayant, évident et facile en apparence, mais en réalité difficile à traiter et peu productif,

Pour conclure, en voici la réponse de N'DA Pierre sur la question : ***Où et comment trouver un sujet de recherche ?***

D'abord par l'intuition, dans l'idée de départ. L'idée intuitive spontanée n'est pas à dédaigner : elle peut être une bonne inspiration, ou la meilleure conseillère pour trouver un sujet. On trouve donc un sujet en soi, dans son goût personnel, dans les connaissances reçues et dans les perspectives qu'offre tel ou tel sujet à intérêts stratégiques. Mais le sujet peut venir également de la discussion avec un ami, avec des camarades, avec un enseignant, de la rencontre avec le professeur, le directeur de recherche, etc.

Pour d'autres, le sujet se laisse trouver après des recherches sur la question de recherche sur internet, après une recherche documentaire sur le sujet, après lecture des études et travaux antérieurs ; en somme, des recherches et des lectures qui ont permis de découvrir un aspect intéressant, inédit, inexploré ou peu exploré. (2015 : 64).

Le succès de la recherche peut dépendre de considérations qui interviennent dans le choix du sujet d'étude. L'étudiant doit tenir compte de l'intérêt qu'il porte au sujet. Il pourra d'autant plus investir dans cette recherche qu'il est captivé par le sujet. Il doit s'enquérir des travaux antérieurs sur le sujet ainsi que de la faisabilité du sujet.

Cette faisabilité se fonde sur un ensemble d'exigences des pratiques scientifiques homologuées ainsi que les contraintes qui y sont attachées (disponibilité des instruments, compétences intellectuelles, accessibilité des données, temps, espace, contraintes budgétaires, contraintes administratives, disponibilité de directeur de recherche, etc.).

En ce qui concerne le directeur, est choisi en raison de ses compétences par rapport au sujet que nous voulons étudier; il devrait être le spécialiste le plus indiqué en la matière pour aider à conduire à bon port la recherche à entreprendre. Nous pouvons, secondairement tenir compte de sa disponibilité et son caractère.

Il faut toutefois retenir que le directeur de recherche n'est pas un auteur du 19 travail, il n'est pas disponible en permanence, ni par sa présence, ni par son intérêt, il n'a pas pour rôle de tout vérifier.

Selon Pierre N'DA (2015:73-74), une fois l'étudiant est muni d'un sujet de recherche, il doit chercher un encadrant dont le choix est déterminé par plusieurs critères.

Nous choisissons un directeur de recherche en fonction certes de sa renommée dans l'université en question dans un premier temps, mais aussi et surtout de sa compétence et de son expérience reconnues dans le domaine de recherche concerné, de sa réputation dans l'encadrement efficace et fructueux des travaux de recherche qu'il accepte de diriger, pour son intérêt personnel pour le sujet traiter ( et qui entre dans ses préoccupations et sa sphère de recherche), de la sympathie qu'il inspire, de l'accueil et la disponibilité.

Contrairement à ce que nous laisse croire, les étudiants savent apprécier les qualités professionnelles et pédagogiques et humaines des enseignants et c'est bien cela que la plupart considèrent principalement quand ils ont à faire le choix d'un directeur de recherche.

Le choix du sujet et le choix de l'encadrant sont intimement liés, interdépendants, l'un appelant l'autre, par nécessité.

Ainsi, pour le sujet choisi, le candidat cherche l'enseignant le mieux indiqué, expérimenté et disponible, qui peut lui assurer le meilleur encadrement et qui l'accompagnera tout au long de la durée de son travail jusqu'à son achèvement et à la soutenance.

### **Des conditions de départ**

Il est, en effet, un certain nombre de points qu'un étudiant doit clarifier minimalement avant d'établir une entente avec un professeur, ou du moins, au moment où cette entente est négociée avec son aide.

1. Quelles sont les motivations qui me poussent à entreprendre une maîtrise ou un doctorat : des intérêts manifestes pour la recherche en éducation, l'absence de perspectives d'emploi ou... ?
2. Quelles sont les finalités que je poursuis : la soif de connaître, la passion pour le savoir, la quête d'un emploi bien rémunéré, une occupation en attendant que... ou... ?
3. Quelles sont mes préoccupations de recherche? Sont-elles réalistes, arrêtées, mûries depuis longtemps ... ? Peuvent-elles être modifiées pour s'inscrire dans un cadre de recherche existant ou ... ?

4. Quel est le type d'encadrement que je désire? Est-ce que je préfère travailler de façon isolée ou au sein d'une équipe? Qu'est-ce que j'attends de la directrice ou du directeur de recherche : un guide pas à pas, un superviseur, un auditeur attentif, un esprit critique... ?
5. Quelles sont les investissements intellectuels et temporels que j'accepte de fournir et dont je suis capable : nombre d'heures par semaine, travail durant les vacances, faiblesses à améliorer (par exemple, ma capacité à rédiger, à synthétiser), etc.?
6. Quelles sont les conditions matérielles que je peux ou que j'entends me donner pour mener à bien mes études : études à temps partiel, à temps complet, obtention d'une bourse, assistantat de recherche ... ?

Il ne suffit pas d'apporter des réponses à ces questions. Il s'agit d'analyser les réponses afin de dépister toute contradiction qui ne pourrait que créer par la suite un malaise et, éventuellement, conduire à des déceptions.

À titre illustratif, il serait illusoire de penser terminer son master en deux ans tout en étudiant à temps (très) partiel; travailler de façon isolée requiert beaucoup de volonté et de ressources personnelles, surtout si l'objet de recherche ne concorde pas avec les intérêts et les objets de recherche du directeur de recherche; l'absence de motivation intrinsèque requiert de recourir continuellement à des raisons externes qui demeurent bien fragiles, surtout quand on attend que le directeur supplée à une telle absence ou que le travail de rédaction du mémoire ou de la thèse se prolonge.

Le directeur de recherche potentiel a également des éléments à considérer : sa disponibilité certes, mais surtout son intérêt à l'égard des intentions, souvent encore des plus vagues, annoncées par l'étudiant. En outre, il s'efforcera de dépister la possibilité de pouvoir faire traduire ces intentions en termes d'objet de recherche pouvant s'inscrire au sein de son champ d'expertise et de ses domaines de recherche.

En effet, à moins de vouloir jouer à l'apprenti sorcier, le champ d'expertise d'un professeur demeure limité et plus le projet de recherche s'en éloigne, moins son initiateur risque de ne pas recevoir une aide appropriée.

Bref, comment choisir son directeur de recherche? En rencontrant plusieurs professeurs, retenus en fonction de leurs intérêts et objets de recherche, en leur exposant clairement ses intentions de recherche et ses aspirations sur le plan de l'encadrement et en leur demandant de présenter tout aussi clairement leurs attentes et exigences. Ensuite, il importe qu'une certaine chimie s'opère... pour aboutir à la décision de faire un bout de chemin ensemble.

Il n'y a ni bon ni mauvais directeur de recherche, mais une personne qualifiée qui convient. Le choix, qui est choix mutuel ne l'oublions pas, repose sur un ensemble de variables complexes que ce qui précède ne fait sans doute qu'effleurer. Pour éviter de jouer à la « roulette russe », il me semble cependant qu'un étudiant aurait profit à tenir compte de ces quelques considérations.

Il m'importe toutefois d'attirer l'attention sur deux dimensions que tout étudiant qui cherche un directeur de recherche devrait considérer avec la plus grande attention. Lors de la ou des rencontres initiales, l'étudiant devrait faire deux demandes explicites au directeur potentiel : la première, lui demander de lui fournir dans les jours suivants une courte bibliographie d'écrits fondamentaux et incontournables en relation directe avec l'objet de recherche considéré; la deuxième, lui demander de lui fournir au moins une ou deux de ses publications en relation avec cet objet de recherche.

Si le directeur envisagé ne peut répondre à ces deux demandes ou à l'une des deux, ou bien l'étudiant doit changer d'objet de recherche pour en choisir un qui soit « dans les cordes » du directeur, ou bien il est mieux qu'il trouve un autre professeur pour l'encadrer, car, dans un tel cas, l'étudiant va certainement aider le professeur, mais celui-ci ne l'aidera pas dans son cheminement cognitif!



### **Références bibliographiques**

Marie-France, GRINSCHPOUN. (2014). Construire un projet de recherche en sciences humaines et sociales. Une procédure de mise en lien. 2<sup>ème</sup> édition. Enrick B.Editions

Mathieu, GUIDERE. (2004). Méthodologie de la recherche. Ellipses Editions

Maurice, ANGERS. (2015). Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines. CASBAH-Editions, Alger

Pierre, N'DA. (2015). Manuel de méthodologie et de rédaction de la thèse de doctorat et du mémoire de master en lettres, langues et sciences humaines. L'Harmattan

## **Critères de choix des mots-clés et types de motivation**

Un travail de recherche tire sa richesse et sa qualité de la réflexion et des analyses menées, mais également, et pas en dernier lieu, de la documentation et de la rigueur conceptuelle.

En effet, il s'agit de la maîtrise de l'appareil notionnel du thème de recherche et éventuellement, les particularités conceptuelles du cadrage théorique choisi.

Il faut savoir que les mots-clés figurent d'une manière explicite dans le thème de recherche (des concepts de spécialité qui sont mentionnés explicitement dans le thème), ou implicitement (nous pouvons les découvrir à travers la lecture des travaux antérieurs portant sur la thématique de notre recherche).

### **1. Quelques particularités des mots-clés (critères à prendre en considération pour le choix des mots-clés)**

- Ce sont des noms sans déterminants, ou plus rarement des verbes à l'infinitif, à titre d'exemple,

**Nom sans déterminant** : motivation, évaluation, représentation, jeu, interaction, etc.

**Verbe à l'infinitif** : motiver, évaluer, communiquer, etc.

- Les noms peuvent être qualifiés par adjectif, à titre d'exemple : pédagogie différenciée, approche communicative, recherche documentaire, etc.
- Les mots-clés d'un travail de recherche peuvent être hétérogènes, en regroupant des notions, des dates, des lieux ; ainsi une recherche portant sur le concept/la construction/la représentation de la nation au Moyen Âge en France pourrait fournir comme mots-clés : nation, France, Moyen Âge (le choix des mots varie selon le domaine de recherche et les objectifs).
- La classification des mots-clés s'effectue d'une manière hiérarchisée (approche entonnoir, ceci dit, en partant du général vers le particulier).

## **Quelques exemples**

### **1-L'influence de l'activité ludique sur l'interaction verbale chez les apprenants de 1<sup>re</sup> A.S en classe de FLE.**

Mots-clés : Pédagogie par le jeu, activité ludique, oral, interaction verbale, motivation.

### **2-La didactisation de la caricature, enjeux et apports. Cas des étudiants de 1<sup>re</sup> année LMD, département de français, Université d'El Oued.**

Mots-clés : Didactique de l'oral, compréhension de l'oral, document authentique, caricature, didactisation, transposition didactique, image.

### **3-La littérature de jeunesse comme médiateur d'interculturalité dans l'enseignement-apprentissage de FLE.**

Mots-clés : Didactique du texte littéraire, genre littéraire, littérature de jeunesse, culture, interculturalité.

### **4-Vers le développement d'une compétence interculturelle par le biais de communication exolingue via le blogue. Cas des étudiants de 1<sup>re</sup> année français.**

Mots-clés : TICE, compétence interculturelle, communication exolingue, représentations, blogue.

### **5- Pour une approche ludique en classe de FLE : étude de développement de la créativité par le biais d'activités ludiques dans un processus d'enseignement-apprentissage du français (LE/LS) dans le sud algérien**

Mots-clés : activité ludique, créativité, imaginaire, apprentissage attractif, représentations.

### **6-L'influence des contextes socio-culturels sur l'enseignement-apprentissage du français dans le cycle primaire. Cas de la région de Souf.**

Mots-clés : Socio-didactique, didactique de FLE, contexte socio-culturelle, culture, représentations, stéréotypes.

## **2. Les types de motivation**

Comme dans toute bonne introduction de dissertation classique, il faut amener le sujet, l'introduire, c'est-à-dire, indiquer d'où il sort ou d'où nous l'avons eu, comment nous sommes parvenus à le choisir parmi tant d'autres du domaine de recherche.

Le chercheur évoque les motivations qui ont suscité son intérêt pour ce sujet. En effet, c'est important, car une recherche entreprise sans motivation peut devenir pénible et être vouée à la stagnation.

Par cette étude, le chercheur peut viser au fond à se rendre plus compétent, plus efficace et utile dans sa profession, à mieux comprendre une situation où il est impliqué, mais il devrait passer de « son » intérêt pour ce sujet à l'intérêt « du » sujet, à l'intérêt objectif de ce sujet, par rapport à la science et aux retombées sociales.

Il est à savoir que pour effectuer un travail de recherche dans le cadre des sciences humaines et sociales, nous pouvons distinguer trois types de motivation ; à savoir :

- Motivation personnelle
- Motivation intellectuelle et scientifique
- Motivation professionnelle

Pour bien clarifier chacune des notions, en-voici quelques exemples :

### **2.1. La motivation personnelle**

Il s'agit en effet, de la justification personnelle du choix du thème en question, la mise en valeur du penchant personnel.

Comment s'opère ce choix ?

- À partir d'une observation (directe, indirecte, rétrospective...)
- À partir d'une expérience vécue, et/ou à partir d'un constat.

## **2.2. La motivation scientifique et intellectuelle**

Il est évident qu'au cours de cette étape l'étudiant donne une assise scientifique et intellectuelle à son sujet. La problématique qui est le questionnement de départ, la motivation scientifique et intellectuelle viendra justifier celle-ci, et ce, en se basant sur les recherches et théories antérieures.

## **2.3. La motivation professionnelle**

Comme l'indique son nom, ce troisième type de motivation se base essentiellement sur une profession que nous exerçons. Donc, ce type de motivation est purement professionnel, comme, à titre d'exemple : être motivé à partir d'une constatation lors d'un métier d'enseignement, commerce, santé, tourisme, etc.

## **Construction d'une problématique de recherche et ses éléments constitutifs**

Toute recherche doit être fondée sur une problématique, en d'autres termes, il faut soumettre le sujet d'étude à un questionnement, car une recherche menée sans problématique ne serait qu'une compilation d'information.

Selon Paul N'DA (2015 :51), il n'existe pas de recherche sans problème. Quel que soit le type de recherche, la recherche naît toujours de l'existence d'un problème à résoudre, à clarifier. Il y a problème lorsque nous ressentons la nécessité de combler un écart conscient entre ce que nous savons et ce que nous devrions savoir.

Et résoudre un problème, c'est trouver les moyens d'annuler cet écart, de répondre à une question. Autrement dit, il n'y a pas de recherche là où nous ne posons pas de question. Einstein a pu dire que la science est bien moins dans la réponse que dans les questions que nous posons. Il est certes important de trouver, mais pour trouver, il faut avoir perçu et posé une question à laquelle la recherche doit répondre.

La simple accumulation de faits ou d'informations ou la tabulation de données numériques qui n'est pas guidée par des hypothèses, qui ne vise pas à apporter une solution à un problème, ne saurait constituer par elle-même une recherche scientifique.

Ainsi, la formulation du problème est une étape essentielle de la recherche scientifique: elle permet de spécifier (la ou) les questions pertinentes par rapport à l'objet d'étude et de construire cet objet en lui donnant un sens ou en intégrant des faits qui, pris isolément ou en eux-mêmes, n'ont pas grande signification.

Problématiser c'est identifier les éléments qui posent problèmes dans certains champs de recherche, dans certains domaines, sur un sujet donné, au niveau de la méthode emprunté, etc.

Il s'agit de la difficulté théorique ou pratique dont la solution n'a pas encore été trouvée. À moins qu'elle (si elle existe) soit insatisfaisante, voire même contradictoire dans certains cas.

Ce qui pose problème n'est pas donné à l'avance, le chercheur doit par conséquent identifier, le/les élément/s qui pose/ent problème en s'appuyant sur des lectures.

Il faut s'avoir que la première étape dans la construction de la problématique est celle de l'identification et la définition du problème.

Dans une recherche scientifique, spécifiquement, dans le cadre des sciences humaines et sociales, le problème est ce qui soulève un questionnement et ce qui semble devoir être étudié, donc, nous devons procéder lors de cette étape à une opérationnalisation du problème et c'est la définition du problème dans des termes qui permettent l'investigation empirique, c'est-à-dire dans la réalité et sur le terrain. En effet, cette opérationnalisation ne doit pas être négligée car elle constitue le fondement de la recherche.

Une fois le problème est identifié, il doit être décrit, expliqué et formulé en des termes simples et clairs, dans un énoncé affirmatif et non interrogatif comme la problématique. Il faut montrer, autant que possible, qu'il y a un problème et en quoi réside ou consiste réellement ce problème.

Il faut présenter le problème à résoudre avec tous ses aspects, toutes ses manifestations observables.

Attention, le problème de recherche n'est pas à confondre avec la question de recherche, c'est pourquoi d'ailleurs qu'il faut éviter de le présenter sous une forme interrogative (question).

La deuxième étape porte sur la construction technique de la recherche. Une fois le problème est défini, nous devons par la suite songer et décider comment recueillir les informations sur ce problème dans la réalité.

Il existe en effet, différentes techniques de recherche ou de collectes de données, et chacune d'elle présente des avantages et des inconvénients. Nous choisissons habituellement une technique de recherche ou de collecte de données selon la définition du problème et le contexte dans lequel nous voulons travailler.

Une fois familiarisé avec la technique retenue, nous devons par la suite amorcer la construction de l'instrument approprié à son problème. À titre d'exemple :

- Si nous optons pour une grille d'observation, nous devrions construire une cadre d'observation.

- Si nous optons pour l'entrevue de la recherche, nous devrions construire un schéma d'entrevue.
- Si nous décidons de procéder par un questionnaire ou sondage, nous devrions construire un formulaire de questionnaire.
- Si nous allons faire recours à l'expérimentation, nous devrions construire un schéma expérimental.

La problématique doit être définie dans l'introduction du travail de recherche car elle permet de poser les jalons, de fixer les objectifs et d'attirer l'attention de lecteur. En effet, c'est la problématique qui constitue l'identité du travail de recherche.

Au cours de l'introduction, l'énoncé de la problématique peut être accompagné de précisions sur la méthode de travail envisagé ou sur la nature du corpus d'étude.

Aussi, la problématique est le lieu où le chercheur doit montrer son originalité, à ce sujet, CISLARU Georgeta et all (2011:45) soulignent :

La problématique est le lieu où le chercheur montre son originalité, ce qui le met souvent en position de « rupture » avec ses prédécesseurs, dans la lecture s'avère néanmoins indispensable : on ne peut mesurer le degré d'originalité de son étude si l'on ignore les travaux antérieurs à sa recherche.

Le chercheur peut être original en choisissant :

-D'aborder un problème d'un point de vue théorique qui n'a jamais été adopté auparavant.

-D'appliquer une nouvelle méthode d'analyse.

-De travailler sur un nouveau corpus d'application qui soulève des questions ou des difficultés inédites. (2011:45)

La problématique c'est la formulation d'une question centrale concernant ce qui pose problème dans le sujet traité.

D'après N'DA Pierre (2015 :92), pour l'identification et la formulation du problème de recherche en vue de construire une problématique sur une base solide, il est vivement conseiller aux chercheurs de poser, à soi-même, une série de question :



« Dans ce sujet, quel problème peut-on dégager ?, quel est le problème qui est posé et qui vaut la peine qu'on s'y arrête pour l'étudier ?, qu'est-ce que j'ai envie de faire au juste dans cette recherche ?, qu'est-ce que j'ai l'attention de (dé)montrer ?, qu'elle est ma thèse ? Qu'elle position je défends dans et par cette recherche ? ».

**1. Le texte de la problématique : un ensemble structuré, un exposé élaboré ; donc, qu'elles sont ses composantes ?**

la problématique ne doit pas être figée définitivement dès le départ, bien au contraire, elle doit être dynamique et pouvoir évoluer en cours de route, au fur et à mesure que la recherche avance, que le travail progresse, que les idées se précisent et que les objectifs en vue et les résultats attendus deviennent plus clairs, ceci dit, la problématique se bâtit et se structure progressivement.

Certes, l'élaboration de la problématique n'est pas toujours une tâche facile et pour la réussir, le chercheur doit s'entourer de quelques précautions afin d'éviter de tomber dans le piège ou l'engrenage d'une élaboration tellement complexe de la problématique et qu'elle devient, en définitive, toute autre chose qu'une simple problématique :

- Elle doit être différente des autres problèmes de recherche existants.
- Elle doit substituer à votre argumentaire, c'est-à-dire, correspondre au développement.
- Elle doit être appropriée à votre revue de la littérature et au cadre conceptuel et théorique de référence.
- Elle doit correspondre aux objectifs.

Quant à sa définition, le sens accordé au syntagme nominal « problématique de recherche » diffère d'un auteur à un autre.

QUIVY et COMPENHOULT considèrent la problématique comme un espace idéal de conceptualisation et théorisation sur le sujet, cité par N'DA Pierre (2015 :93).

Ils suggèrent de faire d'abord le point sur la question de départ formulé, de préciser le champ de la recherche avant d'expliquer ou de formuler la problématique tout en exposant les concepts fondamentaux de la recherche.

Quant à BOUTILLIER Sophie et all (2014 :164), ils reprennent la même manière de procéder pour élaborer une problématique que celle élaboré par QUIVY et COMPENHOULT, ils indiquent en d'autres termes, et d'une manière plus précise et méthodologique :

*« Construire une problématique consiste à formuler les principaux repères théoriques de la recherche, à savoir la question centrale qui la structure, le cadre conceptuel adopté à l'objet de celui-ci et les idées qui vont guider l'analyse. Il s'agit ni plus ni moins, de mettre en évidence une manière spécifique d'envisager un problème et de proposer (les lignes de force) de la réponse à apporter à la question de départ ».*

Donc, le questionnement est un élément crucial et primordial de la recherche scientifique et en particulier pour ce qui de l'élaboration de la problématique.

De son côté, GUIDERE Mathieu (2004 :19), définit la problématique ainsi : *« Elle correspond à une formulation interrogative de l'intitulé initial du sujet ».*

MICHEL Jean-Luc (1999 :37) rejoint GUIDERE Michel et la définit ainsi : *« En ce qui concerne sa formulation, la problématique est souvent une phrase interrogative ».*

Selon François Dépelteau (2011 : 128), la problématique est le temps des conjectures qui prépare au test empirique (de corroboration ou de réfutation des hypothèses).

Il reste que dans le contenu développé de la problématique, l'auteur réduit celle-ci à la construction du cadre théorique à partir duquel le chercheur propose une hypothèse et à l'opérationnalisation du cadre théorique.

Pour rendre ses concepts opérationnels, le chercheur n'a-t-il pas besoin de déterminer et de définir leurs dimensions, leurs composantes et leurs indicateurs, et si nécessaire, leurs indices ?

L'auteur s'inspire de Luc Van Campenhoudt et de Raymond Quivy (2011 : 81-138)., toutefois, ceux-ci séparent la construction de la problématique de la construction du modèle d'analyse. Ils traitent « le concept comme outil de problématisation » (idem : 90).

Pour eux, une manière efficace de définir la problématique ne consiste-t-elle pas à préciser les concepts clés qui pourraient orienter le travail.

Ils écrivent : « La problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ, en effet, elle est l'angle sous lequel les phénomènes vont être étudiés, la manière dont on va les interroger. ».

Quant au modèle d'analyse (qui aurait pu correspondre à ce que d'autres auteurs nomment : « le cadre de référence », « le champ théorique », « l'approche théorique particulière » sous-tendant la recherche à entreprendre), il consiste d'une part en la construction des concepts pour en déterminer les dimensions, les composantes et les indicateurs, et d'autre part en la construction des hypothèses, donc à l'opérationnalisation des pistes théoriques dégagées dans la problématique.

Une problématique de recherche c'est l'ensemble complexe de problème que nous tenterons d'étudier dans une recherche, autrement dit, c'est problématiser la thématique qui constitue l'objet de recherche, et d'ailleurs c'est un des principes fondamentaux pour l'élaboration d'un travail de recherche.

À la vérité, une problématique exprime et explicite les préoccupations en termes de vide à combler, de manque à gagner par rapport à la connaissance et aux enjeux mis en jeu par l'étude d'un sujet.

Présenter la problématique d'une recherche, c'est réellement répondre à la question: en quoi avons-nous besoin d'effectuer cette recherche et de connaître ses résultats?

En fait, il s'agit de fournir des éléments pour justifier la recherche en définissant le problème auquel nous nous attaquons, en disant où réside et en quoi consiste le problème.

La problématique est donc un texte argumentatif élaboré qui comprend plusieurs points et les chercheurs, surtout débutants, ont intérêt à les présenter clairement l'un après l'autre.

Rappel des quatre opérations fondamentales de l'élaboration d'un travail de recherche :

1. La nommer.
2. La définir.
3. La contextualiser.

4. La problématiser.

**Exemple concernant la formulation d'une problématique**

**Thème**

Pour l'amélioration des productions écrites des élèves de 4<sup>e</sup> année moyenne en classe de FLE par le biais du travail du groupe.

**Problématique n° 1** : Le travail du groupe permet-il d'améliorer la production écrite des élèves dans classe de FLE ?

**Problématique n°2** : Dans quelle mesure le travail du groupe permet-il d'améliorer la production écrite des élèves dans la classe de FLE ?

**Le premier énoncé** c'est tout simplement une reformulation interrogative de l'intitulé et c'est bien cela, la procédure à suivre pour la formulation d'une problématique générale.

**Le second énoncé**, nous considérons comme déjà démontré que le travail de groupe améliore la production écrite des élèves à travers : « dans quelle mesure ».

Une problématique de recherche se repose sur l'ensemble de questionnements de recherche : des questions pertinentes que le sujet suscite et permet de dégager.

Ce questionnement se compose :

- D'une problématique générale ; dite, question de départ, question centrale, question pivot ou question principale.
- Des questions secondaires, spécifiques ou annexes.

Mais il ne suffit pas de poser trois ou quatre questions et dire tel est ma problématique. Une problématique se construit progressivement, évidemment avec des questions formulées mais également avec d'autres paramètres qui entrent en jeu et la constituent.

Les composantes d'une problématique :

- Problème de recherche.

- Problématique générale.
- Questions annexes.
- Hypothèses.
- Objectifs.

En sciences humaines et sociales, la problématique se présente comme un ensemble structuré, un discours cohérent, un texte élaboré qui se repose essentiellement sur les composantes suscitées. Donc, la construction d'une problématique est tout un art, l'art de bien présenter les choses pour mieux résoudre le problème soulevé et pour mieux répondre à la question posée.

La question de la recherche, n'est que l'interrogation explicite que présente, relève et précise le problème à résoudre, elle correspond à une reformulation du problème à résoudre sous la forme d'une question et parmi toutes les questions posées, une sera identifiée et privilégiée pour son importance et pour l'intérêt particulier qu'elle présente ; il s'agit de la question de recherche ou la problématique générale.

Les différentes nominations qui renvoient à la problématique générale :

- BEAUD (Question principale)
- N'DA (Question centrale)
- FORTIN (Question pivot)
- QUIVY et COOMPENHOUDT (Question de départ)
- ROUVEYRAN (Problème central)

## 2. Les hypothèses de recherche

Une fois le problème de recherche est identifié, la problématique de la recherche et les questions secondaires sont posés, le chercheur est amené à apporter des réponses à cet ensemble de questionnements, méthodologiquement, l'ensemble de réponse apporté est nommé hypothèse de recherche.

Pour ce qui est de sa définition, selon CISLARU Georgeta et all (2011 : 47) : « *L'hypothèse représente la réponse anticipée que donne le chercheur à la problématique formulée. Elle est*

*présentée sous la forme d'un énoncé déclaratif (...). Une recherche peut s'appuyer sur une ou plusieurs hypothèses distinctes ou découlant l'une de l'autre ».*

Pour N'DA Pierre (2015 :99), l'hypothèse de recherche est un ensemble de suppositions provisoires, d'explication donnée temporairement ou de réponse anticipée au problème identifié, aux questions soulevés et aux objectifs visés.

Pour ce qui de sa formulation, il souligne :

Les hypothèses, dans leur formulation et dans leur vérification, varient selon les disciplines ou les domaines de recherche. Mais, fondamentalement, il s'agit dans tous les cas, d'une supposition ou d'une prédiction fondée sur la logique de toute la problématique mise en place : c'est l'explication ou la réponse anticipée aux questions auxquelles toute la recherche ou l'étude entreprise tente d'apporter des éléments de réponse. Une hypothèse implique une vérification : elle demande à être confirmée ou infirmée. (Ibid).

En effet, une hypothèse doit être clair, plausible, vérifiable, précise et cohérente, autrement dit, elle ne doit surtout pas comportée de contradictions internes, ni de désaccord avec l'ensemble de questions soulevés.

De son côté, ANGERS Maurice définit le concept hypothèse comme suit :

L'hypothèse est une réponse anticipée supposée à sa question de recherche. Elle peut de définir suivant trois caractéristiques : énoncé, prédiction et outil de vérification empirique. Un énoncé ; ainsi, l'hypothèse est un énoncé qui exprime une phrase ou plus, une relation attendue entre deux ou plusieurs termes. Une prédiction ; l'hypothèse est aussi une prédiction sur ce qu'on va découvrir dans la réalité. Un outil de vérification ; l'hypothèse est également un outil de vérification empirique, la vérification empirique est l'opération par laquelle les suppositions, les prédictions, sont confrontées avec la réalité. (2015 :132).

Il est à savoir, qu'une hypothèse de recherche est scindée en deux partie, à savoir ; une hypothèse générale ou primaire et des hypothèses partielles (nommées également, annexes ou secondaires).

L'hypothèse générale c'est la réponse anticipée à la problématique générale ou la question de recherche, quant aux hypothèses partielles ; il s'agit de l'ensemble de réponses anticipées aux questions secondaires, en effet, les hypothèses partielles viennent apporter des précisions à l'hypothèse générale.

### **3. Les objectifs de recherche**

Le travail recherche à un ou plusieurs objectifs qu'il tente d'atteindre. D'une manière générale, les objectifs expriment les intentions et les buts visés ou poursuivis par le chercheur pour parvenir aux résultats attendus. Ils se déclinent en objectif général ou principal d'une part, et en objectif annexe, spécifique ou opérationnel d'autre part.

Les objectifs de recherche se formulent généralement dans un énoncé affirmatif au présent de l'indicatif avec des verbes pouvant amener à des observations.

**À titre d'exemple** : étudier, analyser, décrire, observer, définir, vérifier, identifier, distinguer, mesurer, évaluer, comparer, construire, etc.

En ce qui concerne l'objectif général, il s'agit de l'objectif principal et essentiel que l'étude en cours vise à atteindre, autrement dit, de ce que cette étude apporte comme contribution effective au sujet ou au thème traité.

Quant aux objectifs annexes (spécifiques ou opérationnels), ont comme finalité d'apporter plus de précisions à l'objectif général et ce, en insistant sur des aspect de la question soulevé ou du problème étudier tout en indiquant les opérations à suivre pour aboutir à l'objectif général, donc, la relation entre les objectifs annexes et l'objectif générale est une relation de complémentarité.

### Schématisation

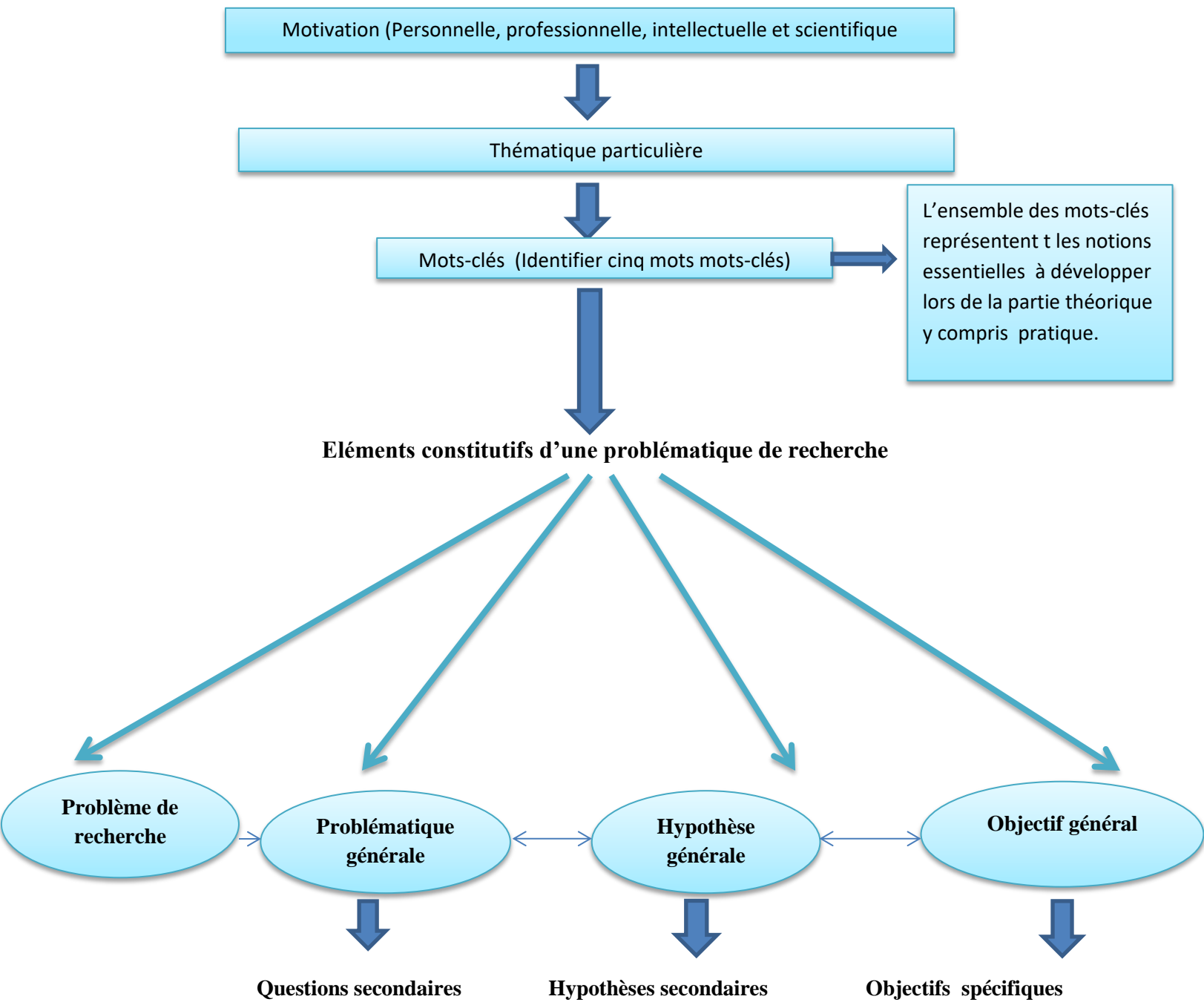


Schéma n°1 : Schématisation du choix de sujet et éléments constitutifs d'une problématique



## **Exemples**

### **Thème n°1**

**«La représentation de l'erreur et leur influence sur la prise de la parole. Le cas des étudiants de 1<sup>ère</sup> année licence en lettres et langues françaises de l'université HAMMA Lakhdar El Oued »** (Mémoire de master réalisé par : MAAMRA HAMZA et NID Taha.  
Encadrement : Dre. BADI Kenza).

### **Problématique générale**

Les représentations qu'ont les étudiants de l'erreur influent-elles sur leur prise de parole?

### **Questions secondaires**

1. Quelle est la nature des difficultés rencontrées par les étudiants au niveau de la prise de parole?
2. Quelles sont les représentations de l'erreur chez les étudiants de FLE?
3. Que ressentent les étudiants vis-à-vis de leurs erreurs lors de la prise de parole?
4. Y a-t-il un rapport entre les représentations qu'ont les étudiants de l'erreur et leur quasi-absence de prise de parole?

### **Hypothèse générale**

Les étudiants auraient une représentation négative de l'erreur, ce qui influencerait négativement leur prise de parole.

### **Hypothèses secondaires**

1. Les difficultés rencontrées par les étudiants au niveau de la prise de parole seraient de nature plutôt psychologique que linguistique.
2. D'après les étudiants de FLE, l'erreur revêtirait un statut négatif.
3. Les étudiants de FLE préféreraient ne pas prendre la parole que de parler en commettant des erreurs.

4. La crainte de commettre des erreurs ferait entrer les étudiants dans un mutisme total, ce qui engendrait un blocage au niveau de leur apprentissage de la prise de parole.

### **Objectif général**

Étudier les représentations de l'erreur chez les étudiants de FLE et déterminer l'influence de ces représentations sur leur prise de parole.

### **Objectif spécifiques**

1. Identifier la nature des difficultés rencontrées par les étudiants au niveau de la prise de parole.
2. Connaître les représentations de l'erreur chez les étudiants de FLE.
3. Mieux comprendre l'insécurité linguistique chez les étudiants de FLE.
4. Vérifier le rapport de causalité entre les représentations qu'ont les étudiants de l'erreur et leur quasi-absence de prise de parole.

### **Thème n° 2**

« **Photolangage comme support didactique pour communiquer en classe FLE. Cas des étudiants de 3<sup>ème</sup> année licence LMD université HAMMA Lakhdar El Oued** » (Mémoire de master réalisé par : SOUALAH MOHAMED Hayet et HENKA Nadjla. Encadrement : Dre. BADI Kenza).

### **Problématique générale**

L'intégration de l'outil Photolangage pourrait-elle favoriser le processus de la communication et de l'interaction verbale entre les apprenants dans un groupe en classe de FLE?

### **Questions secondaires**

1. L'outil photolangage favorise-t-il le travail de groupe et les échanges ?
2. Peut-on considérer l'atelier photolangage comme un espace de parole et d'écoute active?
3. Les photographies choisies sont-elles capables de mobiliser les apprenants et de favoriser la participation active de chacun?

### **Hypothèses secondaires**

1. L'outil photolangage favoriserait les échanges au sein d'un groupe en partageant en en confrontant les divers points de vue, ainsi en respectant les idées de chacun.
2. Une connaissance des règles de la méthode photolangage présentées au début de la séance exemple ne pas être gêné par les commentaires des autres participants au cours de la prise de parole permettrait la circulation de la parole et favoriserait une bonne écoute.
3. Le choix personnel des photographies rendrait les apprenants actifs en s'appuyant sur la participation de chacun ce qui va permettre d'éviter une cacophonie au sein du groupe.

### **Objectif général**

Intégrer l'outil photolangage dans l'enseignement/apprentissage du FLE et montrer son impact sur la communication et les interactions entre apprenants au sein du travail de groupe.

### **Objectif spécifiques**

1. Souligner l'importance du photolangage dans l'enseignement/apprentissage du FLE.
2. Animer une séance photolangage afin de privilégier l'interaction verbale et les échanges entre apprenants.
3. Favoriser une écoute active et libérer la parole chez les apprenants en utilisant les photographies.
4. Émerger discuter les différentes représentations personnelles que les membres d'un groupe ont sur un même thème.

### **Thème n° 3**

**« La conception d'un « *serious game* » comme outil d'accompagnement dans une classe inversée pour le développement de l'autonomie. Cas des étudiants de 1<sup>ère</sup> année universitaire ».** (Mémoire de master réalisé par ABDRABOU Nachoua et BADI Hadil.

Encadrement : Dre. BADI Kenza)

### **Problématique générale**

Le *serious game* serait-il un outil d'accompagnement favorable dans une classe inversée pour le développement de l'autonomie chez les étudiants de 1<sup>ère</sup> année ?

### **Questions secondaires**

1. Quelles seront les difficultés de l'intégration d'un *serious game* dans une classe inversée ?
2. À quelle mesure la classe inversée favorise-t-elle la performance du *serious game* ?
3. Comment faciliter l'intégration d'un *serious game* en classe de FLE ?

### **Hypothèse générale**

Nous estimons, pour notre hypothèse générale, que le *serious game* serait un outil d'accompagnement favorable dans une classe inversée pour développer l'autonomie des étudiants de 1<sup>ère</sup> année vu qu'il leur permettrait de faire face à leur insécurité vis-à-vis de l'erreur.

### **Hypothèses secondaires**

1. Les difficultés de l'intégration d'un *serious game* dans une classe inversée seraient de faire face à la nouveauté pour les étudiants et l'accompagnement pour l'enseignant.
2. La classe inversée favoriserait la performance du *serious game* dans la mesure où ils partagent des objectifs communs tels que l'autonomie et la motivation mais aussi leur conjointure à l'utilisation obligatoire des TICE.
3. Nous pourrions faciliter l'intégration d'un *serious game* en classe de FLE en l'imprégnant à plusieurs niveaux afin de ne pas mettre les étudiants en difficulté dès sa première implantation.

### **Objectif général**

L'objectif principal de cette recherche est **d'intégrer** dans une pédagogie inversée l'outil « *serious game* » dans l'enseignement apprentissage du FLE et **montrer** son impact sur le développement de l'autonomie de l'apprenant tout en sollicitant sa motivation.

### **Objectifs spécifiques**

1. Démontrer l'importance des jeux sérieux dans l'enseignement/apprentissage du FLE.
2. Connaître les limites du *serious game*.
3. Favoriser le travail de groupe chez les apprenants en leur attribuant une activité sous forme d'une quête.
4. Impliquer les apprenants dans leur apprentissage.
5. Promouvoir les jeux sérieux dans une perspective large.

### **Thème n° 4**

**« Vers le développement de la compétence de la lecture via l'accompagnement de l'apprenant dans la pratique de lecture documentaire. Cas des élèves de la 2<sup>ème</sup> année secondaire, lycée Ali Oun, El-Oued »** (Mémoire de master réalisé par : BADI Chemseddine. Encadrement : Dre. BADI Kenza).

### **Problématique générale**

L'accompagnement des apprenants du 2<sup>ème</sup> cycle du lycée d'Ali Oun dans leurs pratiques de lecture est-il satisfaisant pour développer des compétences de lecture?

### **Questions secondaires**

1. Comment adopter un accompagnement efficace pour une séance de lecture documentaire réussite ?
2. La lecture documentaire serait-elle bien disposé pour répondre aux attentes de ces apprenants?
3. Quels sont les obstacles de la mise en œuvre de la lecture documentaire ?
4. La possession du manuel contribue-t-elle à l'amélioration de la qualité de l'enseignement/apprentissage de la lecture en classe de troisième ?
5. Quelles compétences la lecture documentaire peut développer chez les apprenants du 2<sup>ème</sup> cycle du lycée d'Ali Oun ?

### **Hypothèse générale**

L'accompagnement des apprenants du 2<sup>ème</sup> cycle du lycée d'Ali Oun dans leurs pratiques de lecture ne serait pas satisfaisant vu le manque de moyens mis à disposition des apprenants.

### **Hypothèses secondaires**

- 1.** La lecture documentaire pourrait répondre de manière partielle aux attentes de ces apprenants si elle est utilisée dans les normes.
- 2.** Les obstacles de la mise en œuvre de la lecture documentaire pourraient être le manque de temps mais aussi le niveau de base des apprenants.
- 3.** Un maximum de support d'apprentissage de la lecture contribue à améliorer la qualité de la lecture et la compréhension du document.
- 4.** La lecture documentaire pourrait développer chez les apprenants du 2<sup>ème</sup> cycle du lycée de Ali Oun des compétences transversales.

### **Objectif général**

Comprendre les difficultés relatives au contexte et les causes de l'échec de la lecture chez les apprenants du 2<sup>ème</sup> cycle du lycée d'Ali Oun et proposer des perspectives en vue de l'amélioration de la qualité de la lecture en proposant un accompagnement de lecture documentaire.

### **Objectifs spécifiques**

- 1.** Identifier les causes d'échec de la lecture.
- 2.** Analyser les pratiques pédagogiques actuelles.
- 3.** Expérimenter la lecture documentaire dans ses normes.
- 4.** Suggérer les perspectives d'amélioration de la qualité des prestations en enseignement/apprentissage de la lecture.

5. Identifier les compétences que l'accompagnement dans la lecture documentaire peut développer chez les apprenants.

## **Normes méthodologiques et rédactionnelles**

### **1. La page de garde**

2. Pour l'option : Didactique et langues appliquées (Police : Times New Roman, Taille de police : 14)
3. Pour l'intitulé (Le titre doit être encadré) : (Police : Times New Roman, Taille de police : 18, Style : Gras) Selon la longueur du titre, vous pouvez aller jusqu'à trois lignes ; au-delà de trois lignes, il faut penser réduire la taille de police.
4. Pour les noms et prénoms : Il faut d'abord supprimer les indications de (Nom et prénom de l'étudiant) (Nom et prénom de l'encadreur) écrites entre deux parenthèses, ensuite, de taper les noms et prénoms (Police : Times New Roman, Taille de police : 12). (Nom en majuscule, Prénom en minuscule). Pour les formules (réalisé par et supervisé par, taille de police 14). Il faut prendre le grand soin d'écrire vos noms, prénoms ainsi que ceux de votre encadreur correctement.
5. Les noms des membres du jury (pour la formule membre du jury Times taille 14 gras, pour les noms et prénoms Times taille 12).
6. Année Universitaire (Times taille 14 en gras).

### **2. Les pages liminaires**

Les pages liminaires sont placées avant le début du texte du mémoire, entre la page de couverture et l'introduction. Elles comprennent:

- ❖ Page de titre (répète les éléments qui se trouve sur la page de la couverture mais en supprimant les membres du jury)
- ❖ Remerciement (Facultatif)
- ❖ Dédicace (Facultatif)
- ❖ Table des matières ou Sommaire

**N.B/** Le résumé et les mots-clés doivent figurer sur la dernière de couverture (en français puis traduit obligatoirement en arabe ou anglais).



### 3. Les normes de rédaction

1. **La police de caractère:** pour l'intégralité de votre travail de recherche police de caractère Times New Roman en corps 12 (pour le texte lui-même).

2. **Les titres et les sous-titres:** en gras, police de caractère Times New Roman, les titres des pages liminaires sont centrés, alors que les autres sont alignés à gauche.

**À éviter pour les titres:** le soulignement, l'italique et la ponctuation

Titre du chapitre	<b>18 pts Times NR Gras</b>
Titre de premier niveau	<b>14 pts Times NR Gras</b>
Titre de deuxième niveau	<b>12 pts Times NR Gras</b>

3. **La mise en forme du texte:** le texte est justifié et à interligne et demi (1,5). En revanche, le résumé et la table des matières et le sommaire requièrent un interligne simple (1).

4. **Les marges:** les marges à utilisées dans le document sont de 2,5 tant en haut et en bas, 3 cm à gauche et puis 2,5 à droite.

5. **La pagination:** les pages liminaires sont comptées mais non paginées. Les pages intercalaires (seront comptés mais non paginées également). À partir de l'introduction, la pagination se fait en chiffre arabe, on pagine en bas au milieu de la page.

6. **Nombre de page:** le volume du projet de mémoire est de 40/60 pages.

7. **Résumé (dernière page sur la couverture):** précis et significatif, il doit comporter l'objectif du travail réalisé ainsi que l'outil méthodologique adopté et l'essentiel des résultats auxquels est parvenu l'étude, en fin du résumé mettre des mots-clés au nombre du quatre à cinq. Une version du résumé en arabe ou anglais est obligatoire.

8. **L'impression:** l'impression du document se fait au recto.

- 9. Les notes de bas de page:** les notes de bas de pages se créent automatiquement avec le logiciel Word en utilisant la fonction Référence. On utilise une police plus petite que celle du texte 10 pts Times New Roman.
- 10. Les annexes:** les annexes seront placées après la bibliographie.
- 11. Référence:** choix libre entre la méthode française et l'anglo-saxonne.  
**N.B/** Vous devez être cohérent dans votre choix, de ne pas mélanger entre les deux écoles et de s'en tenir, pour l'intégralité de votre travail de recherche à celle pour laquelle vous avez opté, ceci dit, soit l'école française ou bien l'anglo-saxonne.
- 12. Citations:** les citations courtes (moins de 3 lignes) sont incluses dans le texte, mises entre guillemets français et rédigées en italique, en revanche, les citations de plus de 3 lignes: Police de caractères: Times new roman, taille de la police de caractères: 11 points, retrait gauche de O, 2 cm, interligne de la citation: 1cm (simple), la citation doit être détaché par une ligne de blanc avant et après.  
Les coupures justifiées au début, au milieu et à la fin d'une citation se signalent par trois points de suspension entre crochets pour plusieurs phrases ou lignes [...] et entre parenthèses pour quelques mots ou moins d'une ligne(...).
- 13. Bibliographie / Sitographie** : les documents consultés doivent être regroupés en deux ensembles et classés par ordre alphabétique : les documents imprimés et les documents électroniques. (En voici deux exemples selon l'école anglo-saxonne):  
**Ex 1** : BESSE.H. (2009).Pourquoi apprend-on encore le français en tant que langue étrangère ? Dans: Revue japonaise de didactique du français, Vol. 4, n. 1, Études didactiques.  
**Ex 2** : HAYANE.O. (1989).L'enseignement de la langue anglaise en Algérie depuis 1962. Office des Publications Universitaires, Alger.

#### **4. Présentation physique**

1. Couverture plastique transparente + couverture cartonné

2. Reliure collée ou avec spirale pleine

3. Papier format A4

4. Quatrième de couverture cartonnée

### **Contenu du projet mémoire**

Le « projet de mémoire » devra comprendre les parties suivantes :

Page de couverture + page de titre

Résumé et mots clés en français puis en arabe ou anglais

Un sommaire ou une table des matières

Une introduction générale

Une problématique, hypothèses, méthodologie, objectifs et motivations

Développement (partie théorique et pratique)

Une conclusion générale

Une bibliographie

Annexes

## **Bibliographie**

Caroline, BRANDT. (2009). Read, Research and Write: Academic Skills for ESL Students in Higher Education. London. Sage Publication Ltd

Christiane, MEDAILLE (2005). Plagiat. Bibliothèque des sciences de l'éducation, UQAM

David, LINDSAY. (2011). Guide de rédaction scientifique. Editions QUAE.

Georgeta, CISLARU et all (2011). L'écrit universitaire en pratique. 2<sup>ème</sup> édition. De Boeck Supérieur: Bruxelles

Helmut, GRUBER et all (2009). Travail scientifique. Un livre pratique pour les étudiants. Vienne

Marie-France, GRINSCHPOUN. (2014). Construire un projet de recherche en sciences humaines et sociales. Une procédure de mise en lien. 2<sup>ème</sup> édition. Enrick B.Editions

Mathieu, GUIDERE. (2004). Méthodologie de la recherche. Ellipses Editions

Matthias, KARMASIN et Rainer, RIBING. (2014). La conception d'un travail scientifique. 8<sup>ème</sup> édition. Faculté de Vienne

Maurice, ANGERS. (2015). Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines. CASBAH-Editions, Alger

Paul, N'DA. (2015). Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. L'Harmattan : Paris.

Pierre, N'DA. (2015). Manuel de méthodologie et de rédaction de la thèse de doctorat et du mémoire de master en lettres, langues et sciences humaines. L'Harmattan : Paris.

Otto, KRUSE. (2007). N'ayez pas peur de la page blanche. 12. Aufl. Frankfurt: Campus

Steven, BIRD & Marco, SIVILOTTI. (2008). *Self-plagiarism, recycling fraud and the Intent to Mislead. Journal of Medical Toxicology. Vol. 4, n°2, pp. 69-77*

## Table des matières

Fiche détaillée du module .....	1
<b>I. Déontologie de la recherche scientifique et universitaire</b>	
1. Le plagiat intentionnel .....	5
2. Le plagiat accidentel .....	6
3. L'auto-plagiat .....	6
4. Le cyber-plagiat .....	7
Références bibliographiques .....	8
<b>II. Qu'est-ce que la recherche scientifique ?</b>	
1. Les grandes démarches scientifiques .....	9
1.1. La démarche inductive .....	10
1.2. La démarche déductive .....	10
1.3. La démarche hypothéco-déductive .....	11
2. Quelle démarche choisir ? .....	11
3. Recherche quantitative et recherche qualitative .....	12
3.1. Approches et instruments en recherche quantitative .....	13
3.2. Approches et instruments en recherche qualitative .....	13
4. Les différents niveaux de la recherche .....	14
4.1. La description .....	15
4.2. La classification .....	15
L'explication/ Compréhension .....	15
5. La recherche en sciences sociales et humaines .....	16
6. Le travail universitaire du mémoire : une recherche scientifique .....	17

### **III. Les thématiques de recherche**

1. Le contexte général .....	19
2. Le contexte particulier .....	19

### **IV. La première étape d'une recherche: le choix du sujet et du directeur de recherche**

1. Les critères/facteurs subjectifs .....	25
1.1. L'intuition spontanée du départ .....	25
1.2. L'attrance, le penchant et le gout personnel .....	25
1.3. L'intérêt personnel : un projet d'avenir et de carrière professionnelle .....	25
1.4. La détermination .....	26
2. Les critères/ facteurs objectifs .....	26
2.1. Les capacités intellectuelles objectives, la compétence réelle et les aptitudes à la recherche.... .....	26
2.2. La faisabilité du sujet .....	26
2.3. La pertinence et l'utilité du sujet .....	26
2.4. La nouveauté du sujet et l'optique choisie .....	27
2.5. La délimitation du sujet .....	27
Références bibliographiques .....	32

### **V. Critères de choix des mots clés et types de motivation**

1. Quelques particularités des mots-clés .....	33
2. Les types de motivation .....	35
2.1. La motivation personnelle .....	35
2.2. La motivation scientifique et intellectuelle .....	36
2.3. La motivation professionnelle .....	36

## **VI. Construction d'une problématique de recherche et ses éléments constitutifs**

1. Le texte de la problématique : un ensemble structuré, un exposé élaboré ; donc, qu'elles sont ses composantes ? .....	40
2. Les hypothèses de recherche .....	44
3. Les objectifs de recherche .....	46

## **VII. Normes rédactionnelles et méthodologiques**

1. La page de garde .....	55
2. Les pages liminaires .....	55
3. Les normes de rédaction .....	55
4. Présentation physique .....	57
Bibliographie .....	59
Table des matières .....	60